



Dossier d'inscription scolaire

Année scolaire 2024/2025

Les demandes d'inscription scolaires pour la rentrée scolaire 2024/2025 s'effectuent en complétant le document prévu à cet effet **accompagné des photocopies des justificatifs demandés.**

Période d'inscription : du 22 janvier au 11 février 2024

À NOTER : Tout dossier incomplet ne sera pas traité

CADRE RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION

Nom et prénom de l'enfant :

École :

Inscription scolaire en :

Maternelle

Élémentaire

Niveau scolaire :

DOSSIER :

Complet Incomplet

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Livret de famille ou acte de naissance,

Justificatifs de domicile de moins de 3 mois ex. **bail de location, acte de propriété, quittance de loyer, attestation assurance habitation, taxe foncière, quittance EDF ou énergie...**

Pages des vaccinations obligatoires du carnet de santé de l'enfant

Certificat de radiation si l'enfant était scolarisé dans une autre école*

JUGEMENT DE DIVORCE OU SEPARATION OU DECISION DU JUGE AUX AFFAIRES FAMILIALES CONCERNANT LA GARDE DE L'ENFANT

DOCUMENT D'INSCRIPTION SCOLAIRE ANNEE 2024-2025 dûment rempli

FICHE DE RENSEIGNEMENTS EDUCATION NATIONALE dûment remplie

PHOTOCOPIE CARTE D'IDENTITE DES PARENTS OU DES RESPONSABLES LEGAUX

INSCRIPTIONS RENTREE 2024/2025 ECOLE PRIMAIRE « LES TILLEULS » DE CHARTRETTES (Maternelle et élémentaire)

Conditions d'inscription

Être résident à Chartrettes ou avoir obtenu un avis favorable dérogatoire des mairies de votre commune de résidence **ET** de la commune de Chartrettes.

A l'école maternelle, première inscription :

Sont concernés les **enfants nés en 2021** scolarisés pour la première fois en classe de petite section à la rentrée de septembre 2024. **Pour rappel, l'inscription est obligatoire pour chaque enfant dès qu'il atteint l'âge de 3 ans dans l'année civile de la rentrée scolaire.**

A l'école :

L'inscription à l'école doit être effectuée auprès de la Mairie lorsque l'enfant était jusque-là scolarisé dans une autre école privée ou publique, ou lorsque la famille emménage dans la commune de Chartrettes. ***A noter : un certificat de radiation établi par le directeur de l'ancienne école devra être présenté au directeur de la nouvelle école.**

Modalités d'inscription

PREMIERE ETAPE

RECUPERER LE DOSSIER D'INSCRIPTION SCOLAIRE SUR LE SITE INTERNET : www.mairie-chartrettes.fr onglet « portail familles » ou directement sur le portail familles <http://chartrettes.portail-defi.net/> onglet « INFOS PRATIQUES » puis « **CONSULTER LES DOCUMENTS** »

COMPLETER LE DOCUMENT D'INSCRIPTION AVEC LES PIECES JUSTIFICATIVES DEMANDEES :

- ✓ COPIE DU LIVRET DE FAMILLE OU COPIE ORIGINALE DE L'ACTE DE NAISSANCE DE L'ENFANT,
- ✓ COPIE DES JUSTIFICATIFS DE DOMICILE DE MOINS DE 3 MOIS
- ✓ COPIE DES VACCINATIONS OBLIGATOIRES DE L'ENFANT
- ✓ COPIE DE TOUT JUGEMENT DE DIVORCE, SEPARATION OU TOUTE DECISION DE JUSTICE RELATIVE A LA GARDE DE L'ENFANT
- ✓ FICHE DE RENSEIGNEMENTS EDUCATION NATIONALE
- ✓ CERTIFICAT DE RADIATION SI L'ENFANT ETAIT SCOLARISE DANS UNE AUTRE ECOLE*
- ✓ PHOTOCOPIE DES PIECES D'IDENTITE DES PARENTS OU DES RESPONSABLES LEGAUX

DEPOT DU DOSSIER COMPLET, ACCOMPAGNE DES PHOTOCOPIES DES PIECES JUSTIFICATIVES A REMETTRE :

- PAR COURRIER : Centre de loisirs, « les zigotos » 5 rue des Ecoles 77590 Chartrettes
 - PAR COURRIEL : centredeloisirs@mairie-chartrettes.fr
 - AU CENTRE DE LOISIRS de 9h30 à 11h le lundi, mardi, jeudi et vendredi sur RDV
- Merci de contacter centredeloisirs@mairie-chartrettes.fr

Le service Education une fois votre dossier traité, si complet, remettra le document d'inscription signé directement à la directrice de l'école.

ATTENTION

Le Maire inscrit administrativement l'enfant, mais c'est le directeur ou directrice de l'école qui procède à l'admission et à l'affectation de l'enfant dans une classe correspondant à son niveau ainsi qu'à l'inscription dans le registre de l'école.

DEUXIEME ETAPE

La directrice de l'école primaire, Madame Desfosses, prendra contact avec les familles pour confirmer l'inscription administrative de votre enfant ou vous demander des renseignements complémentaires.

Si vous souhaitez la contacter, vous pouvez lui écrire un message à l'adresse suivante : ce.0772804e@ac-creteil.fr



DOCUMENT D'INSCRIPTION SCOLAIRE ANNÉE 2024-2025
FICHE CONCERNANT L'ENFANT A INSCRIRE

L'ENFANT

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance :Lieu de naissance :

Sexe : Féminin Masculin

Adresse :

Code Postal : Commune :

Inscription scolaire : Maternelle Élémentaire

Niveau scolaire :

Vaccinations à jour : Oui Non préciser

Filiation de l'enfant

Responsable légal 1	Responsable légal 2
<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère	<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère
Nom d'usage :	Nom d'usage :
Nom de naissance :	Nom de naissance :
Prénom :	Prénom :
Date de naissance :	Date de naissance :
Adresse domicile :	Adresse domicile :
Téléphone domicile : .../.../.../.../....	Téléphone domicile : .../.../.../.../....
Téléphone portable : .../.../.../.../....	Téléphone portable : .../.../.../.../....
Courriel :@.....	Courriel :@.....
Nom de l'employeur :	Nom de l'employeur :
Adresse de l'employeur :	Adresse de l'employeur :
.....
Téléphone professionnel : .../.../.../.../...	Téléphone professionnel : .../.../.../.../....

Je soussigné(e) Madame, Monsieur

Certifie l'exactitude des renseignements indiqués par mes soins dans ce dossier et m'engage à signaler immédiatement toute modification à la mairie de Chartrettes et à l'école « les tilleuls »

Fait à, Le

Signatures des responsables légaux

Le Maire ou son représentant